

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/01/2012

PRÉSENTS = R. MAISONNEUVE. M. LAPEYRADE. G.DELAINE. G. LATAPIE.
A. LEMAITRE. E. LAFOURCADE. R.LASBATS. A.BOURNAZEL. R. LAFOURCADE.

ABSENTS = C. LARRIEU. **Excusé** = C. MONTARDON

SECRÉTAIRE de SÉANCE = R. LAFOURCADE

Ordre du iour.

Finances municipales
Fonds d'aménagement Rural 2012
PVR « Les Rives de l'Adour »
Voirie route de l' Église
Jalonnement du canton de Maubourguet
Décret qualité nutritionnelle repas restauration scolaire
Plan IODE — PCS
Contrat location bâtiments communaux
Festival estival
Plantations
Questions diverses

En début de séance, M. le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une délibération sur le Wimax.

Proposition acceptée.

Finances Municipales.

M. le Maire présente un tableau sur l'endettement de la commune.

Fonds d'aménagement rural 2012.

Le Conseil Général exige la présentation des projets pour demande de subvention avant le 20 Février 2012

DETR 2012 .

Les dossiers doivent être déposés avant le 15 Février 2012

M. le Préfet précise que les critères essentiels de sélection seront, l'impact sur emploi et le soutien de l'activité économique.

Une réflexion est engagée.

PVR « Les Rives de l'Adour »

Montant de la dépense pour le renforcement de la ligne électrique (SDE) 11200€.

La surface concernée est de 11800 M²

Montant de la participation due par M² : 0,94 €

M. le Maire propose d'accepter le montant de la participation à répercuter sur les futurs permis de construire.

Vote : 9 oui.

Réunion du 19 Janvier (suite)

Voirie, route de l'Eglise .

Afin d'évacuer l'eau submergeant la route, lors de pluie importante, nous allons installer une pompe de relevage derrière le jardin Beaumé, le moteur électrique sera raccordée à l'église.

Devis Jamier 1133€- HT. pour la partie électrique.

Jalonnement du canton de Maubourguet.

Devis de la société Lacroix pour le remplacement des panneaux indicateurs détruits ou abîmés fourniture et pose 2165,02€ HT

Devis fourniture seule 1222.48€ HT.

Nous assurerons la pose.

Décret qualité nutritionnelle pour les repas à la cantine scolaire.

M. le Maire fait part du décret de M. le Préfet.

Plan IODE – PCS.

Le plan IODE applicable dans le cas d'une catastrophe nucléaire doit être intégré dans le plan communal de sauvegarde.

Contrat location bâtiments communaux.

M. le Maire donne lecture du contrat de location du logement du Presbytère avec Mme Pérez, loyer mensuel 620€,

Vote ; 9 oui.

Festival Estival.

Prévision de manifestation à l'étude.

Plantations.

Une corvée va être organisée pour planter des pousses de platanes dans le bois chemin de la Houssette.

Une rencontre doit avoir lieu avec Natura 2000, afin de reboiser d'autres parcelles.

Wimax.

M. le Maire propose une délibération pour la mise en service de l'antenne Wimax (haut débit sur le pylône de Labatut)

Vote ; 9 oui.

Fin de séance